

C.

ORPHELINAT HÉLÈNE ZANI AU PIRÉE.

Une Société philanthropique s'est formée au Pirée en 1874, pour la fondation d'une école professionnelle des orphelines et des enfants indigents. Elle s'est donné pour mission, d'après ses statuts organiques, de pourvoir à l'instruction et à l'éducation, et, en même temps, à l'entretien des orphelins et des enfants indigents, et de leur faire faire l'apprentissage de différents métiers; enfin, d'offrir un asile aux enfants vagabonds du Pirée. Dès le premier appel, M^{me} Hélène Zani, dont le nom a été donné à l'orphelinat, accourut et légua à l'œuvre sa fortune, montant à 200,000 francs. Aussitôt la commune du Pirée fixa annuellement pour son entretien la somme de 5,000 francs, et le gouvernement a donné un terrain pour la construction de l'établissement.

L'enseignement comprend : la religion, la lecture, l'écriture, l'arithmétique, le dessin, la musique vocale et l'apprentissage de divers métiers. Les orphelins sont au nombre de soixante-dix, dont douze apprennent la botterie; quinze la menuiserie; cinq piquent les meules; treize travaillent aux différents ateliers du Pirée; dix sont forgerons; un fait la couverture; un est tonnelier; un fait des chaises; un apprend la chaudronnerie; il y a encore quatre tailleurs; un cirier; deux potiers et trois tapissiers.

On trouve à Syra deux orphelinats semblables, un pour les garçons et un pour les filles, et un établissement analogue pour les garçons à Corfou.

